



n°35

Octobre 2014

Magazine municipal

# LA CHAPELLE DES MARAIS



Enfance et jeunesse p.7

**Nouveaux  
rythmes  
scolaires**



Vie associative p.14

**Festival  
de la vannerie**



Environnement p.15

**Développement  
durable**

Ville   
**LA CHAPELLE  
DES MARAIS**

## Sommaire

Édito	2
Administration générale	3
• Communication	
Enfance et Jeunesse	3
• Enfance	
• Vie scolaire	
Social	8
• Action sociale	
• Emploi	
• Logement	
Culture	11
Vie associative	13
• Événementiel	
Urbanisme / Environnement	15
Travaux	16
• Voirie	
• Sécurité	
Intercommunalité	17
• CARÈNE	
Vie de la Commune	17
Vie des associations de la commune	18
État civil	21
Permanences et services	22
Calendrier des manifestations	24

Magazine Municipal la Chapelle des Marais

Octobre 2014 - n° 35

## • Directeur de publication :

M. Franck HERVY, Maire

## • Crédits photos :

Mairie de la Chapelle des Marais, Daniel Perraud (Ouest France),  
La CARÈNE, les associations, Parc naturel régional de Brière.

## • Tirage : 2 100 exemplaires



## • Conception et impression :

Impression sur papier PEFC.  
Le Sillon - BP 66 - 44260 Savenay  
Tél. 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr



L'été est bel et bien terminé non sans une farouche résistance qui aura permis à chacun de profiter d'un agréable mois de septembre. L'accueil de loisirs et l'Esp'Ado, après avoir accueilli petits et grands pour leur plus grand plaisir durant les vacances, ont plié les auvents et rangé le matériel des minicamps jusqu'à la prochaine saison. Le dynamisme et l'inventivité de l'équipe d'animateurs ont une nouvelle fois permis aux enfants de profiter pleinement de ce repos estival tout en s'enrichissant au travers d'activités ludiques et variées. Mais l'heure de reprendre le chemin de l'école a fini par sonner...

Une rentrée qui, cette année, s'est effectuée sous le signe du changement.

La réforme des rythmes scolaires est entrée en application dans toutes les écoles publiques françaises. À l'école des Fifendes, élèves, enseignants, agents municipaux et parents s'adaptent progressivement à cette nouvelle organisation : une demi-journée supplémentaire de cours le mercredi matin et des journées d'enseignement plus courtes, l'école finissant dorénavant à 15h45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Pour ces quatre jours, un temps d'accueil municipal est mis en place jusqu'à 16h30 durant lequel différents espaces d'activités sont proposés aux enfants : multisports, théâtre, musique et chant, devoirs, jeux de groupes...

Changement également au niveau du secteur enfance jeunesse de notre commune. En effet, Claire Mainguet, éducatrice de jeunes enfants au sein de notre Multi-accueil, a rejoint, durant l'été, le Relais Assistantes Maternelles du canton d'Herbignac. Mélanie Fournier, directrice de la Maison de l'Enfance, a pris quant à elle, début octobre, la coordination du secteur enfance jeunesse de la commune de la Chapelle-Heulin. Je tenais, au nom de la Municipalité, à les remercier chaleureusement pour la qualité du travail qu'elles ont effectué durant près de 10 ans au sein de notre service enfance jeunesse et je suis convaincu que les personnes qui leur succéderont auront à cœur de faire perdurer, avec les équipes en place, l'excellent accueil réservé aux enfants Marais-Chapelains, au Multi-accueil comme au Centre de loisirs.

Je souhaite à chacun une très bonne année scolaire.

Sébastien FOUGÈRE,

Adjoint Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire.



Franck HERVY  
Maire de la Chapelle des Marais  
Conseiller général

Cette fin d'année sera marquée par la célébration du centenaire de la guerre 14-18 avec un temps fort lors du 11 novembre prochain où sera inaugurée la plaque commémorant les morts pour la France, originaires de La Chapelle des Marais.

Bonne rentrée à tous.



Marie-Hélène MONTFORT  
Finances  
Administration Générale  
Communication

## COMMUNICATION

### La Chapelle des Marais en ligne!

Le site de la commune vous informe des actualités générales, des démarches administratives mais aussi des programmations culturelles et sportives.

Vous pouvez consulter les horaires de permanence des élus, et les délibérations du Conseil Municipal. Les informations de la Maison de l'Enfance sont régulièrement actualisées avec possibilité de télécharger les imprimés nécessaires aux inscriptions dans les différents services mais aussi les menus servis au restaurant scolaire des Fifendes.



[www.lachapelledesmarais.fr](http://www.lachapelledesmarais.fr)

Laisser un message sur le site par le formulaire «contact en ligne» peut vous permettre de gagner du temps pour une demande de renseignements par exemple.

Le site est un outil de communication pour les associations, il permet de publier les dates de leurs événements et de leurs inscriptions, mais il reste encore trop peu utilisé.



## Enfance et jeunesse



Sébastien FOUGERE  
Enfance – Jeunesse  
Vie Scolaire

## ENFANCE

### Multi-accueil

Le Multi-accueil accueille les enfants de **2 mois à 4 ans**.

Il est ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h00.

Sa capacité d'accueil est de 20 places.

#### Plusieurs modes de garde sont possibles :

- L'accueil régulier avec contrats ;
- L'accueil occasionnel, permettant d'inscrire son enfant selon les places disponibles et les besoins des parents (le temps d'un rendez-vous, d'une course...). **Si votre enfant est scolarisé et a moins de 3 ans, il sera accueilli au Multi-accueil les mercredis et les vacances scolaires ;**
- L'accueil d'urgence.

Huit professionnelles de la Petite Enfance font vivre ce service et s'impliquent quotidiennement dans l'accueil des enfants et de leur famille. Les enfants partagent des repas et goûters confectionnés sur place par notre cuisinière.

#### Le projet éducatif de la structure vise à mettre l'accent sur trois grands axes :

- > L'accompagnement individualisé,
- > L'autonomie,
- > La socialisation.

N'hésitez pas à vous renseigner au :  
**02 40 53 90 75.**



Les activités proposées sont adaptées à l'âge de votre enfant. Des partenariats sont mis en place avec la Médiathèque, les écoles et les associations marais chapelaines. En fonction des projets pédagogiques, des intervenants extérieurs (musicienne, psychomotricienne, artiste peintre...) se déplacent au Multi-accueil.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, le Multi-accueil fournit les couches.

La tarification horaire est fixée en fonction des revenus des familles.

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet : [www.lachapelledesmarais.fr](http://www.lachapelledesmarais.fr). Il peut également être retiré à la Maison de l'enfance, au 54 Boulevard de la Gare. L'inscription se fera ensuite sur rendez-vous avec la directrice ou son adjointe.

## L'Esp'Ado

Durant l'été 2014, les jeunes se sont retrouvés au travers de différentes activités. Certains se sont investis dans l'initiation au film d'animation, la création de sketches, d'autres autour d'activités plus physiques comme la zumba, la danse ou encore le flag football.

### Deux séjours ont eu lieu :

- > Le premier en juillet était destiné aux 10-13 ans au camping de Savenay où ils ont pu profiter notamment du parc d'attractions « Tépacap ».
- > Le deuxième était celui des 13-15 ans, qui se sont investis depuis le début de l'année, pour finaliser leur séjour au Futuroscope les 26 et 27 août.



**Nouveau**

À compter de septembre 2014, l'Esp'Ado sera ouvert uniquement pendant les vacances scolaires.

**Nouvelle tarification :** une adhésion annuelle de 10€ et suivant les activités et votre quotient familial, une facture sera établie.

### Dates des permanences d'inscriptions :

#### > Vacances de la Toussaint

L'Esp'Ado sera ouvert du lundi 20 au vendredi 31 octobre 2014 de 13h30 à 18h30.

#### > Vacances de Noël

L'Esp'Ado sera ouvert du lundi 22 décembre au mercredi 24 décembre 2014 de 13h30 à 18h30 (jusqu'à 17h le 24/12/2014). Les inscriptions auront lieu le mercredi 3 décembre à 18h45 à la Maison de l'Enfance.



Les programmes des activités de l'Esp'ado seront distribués dans les écoles primaires de la commune et les collèges d'Herbignac, mais également disponibles sur le site internet de la commune.

## Accueil de loisirs vacances

### Vacances d'été

Tout au long de l'été, les enfants ont embarqué à bord de l'avion de l'accueil de loisirs, afin de faire un tour du monde et de découvrir les traditions de chaque pays. Ils ont ainsi fabriqué des jeux de sociétés typiques, des costumes colorés, des décorations de toutes sortes...

Différentes sorties ont été proposées chaque semaine :

Les jardins de Brocéliande, le parc paysager de Saint-Nazaire, La Ferme du Monde et deux inter-centres avec Assérac et Saint-Joachim.

Au mois de juillet, un mini-camp a été organisé à Savenay : une belle équipée à travers les arbres et autour du lac. Les enfants ont grimpé, sauté, se sont orientés durant 4 jours.

Pour clôturer ce bel été ensoleillé, un spectacle a été réalisé par les enfants et les animateurs. Les familles ont ainsi pu découvrir toutes les danses et les costumes de l'été.

### Dates des vacances et permanences d'inscriptions :

#### > Vacances de la Toussaint

L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 20 au vendredi 31 octobre 2014 de 7h30 à 19h00.

#### > Vacances de Noël

L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 22 décembre au mercredi 24 décembre 2014 de 7h30 à 19h00, sauf le 24 décembre fermeture à 17h00.

Les inscriptions auront lieu le samedi 6 décembre de 10h00 à 12h00 à la Maison de l'Enfance.

**Les plaquettes d'informations sont distribuées dans les écoles un mois avant chaque période de vacances et mises en ligne.**



## Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM)

Nouveau

Les permanences du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s ont lieu à la mairie (accès côté jardin, boulevard de la Gare). Elles sont ouvertes le jeudi de 13h30 à 17h00 pour recevoir:

- Les parents et futurs parents à la recherche d'un mode de garde, pour avoir la liste des assistantes maternelles de la Chapelle des Marais, Herbignac, Saint Lyphard, Assérac, les informer sur le statut d'employeur, le contrat de travail, le bulletin de salaire, pajemploi...
- Les assistantes maternelles afin de les accompagner dans l'exercice de leur profession, les informer sur leur statut, leurs droits et mettre à jour leurs disponibilités.

Le relais est présent à la Maison de l'Enfance le jeudi matin pour proposer aux assistant(e)s maternel(le)s et aux enfants qu'elles accueillent, des temps d'animation: peinture, lecture d'albums, musique, manipulation... Les assistantes maternelles sont accueillies sur inscription préalable.

Cette année, M<sup>me</sup> Clément psychomotricienne, leur proposera des séances les lundis matin du 3 novembre au 8 décembre.

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le relais organise un moment festif le samedi 13 décembre 2014 à la salle Sainte Anne de Saint Lyphard. Une vingtaine d'assistantes maternelles volontaires et dynamiques offriront aux familles et à leurs collègues une mise en scène, des chants, comptines, expressions corporelles...

Pour nous contacter (prise de rendez-vous, informations...), vous pouvez joindre les animatrices du relais, **M<sup>me</sup> Vallier et M<sup>me</sup> Mainguet**:

Tél. 02 40 42 19 27 ou 06 86 44 68 81

Mail: ram@herbignac.com



## VIE SCOLAIRE

### École publique « Les Fifendes »

Le mardi 2 septembre, les 265 élèves des Fifendes ont repris le chemin de l'école sous un soleil généreux. Cette année quatre nouvelles enseignantes viennent compléter l'équipe éducative:

Claire Stevenin en classe de CE1/CE2, Béatrice Costa en classe de CE1 ainsi qu'Anita Richoux et Servane Perrot qui assureront les différentes décharges (décharge de direction et temps partiels). La stabilité des effectifs permet, comme l'année passée, à l'école d'accueillir les enfants sur 11 classes. Le nombre d'enfants par classe reste appréciable et devrait permettre à tous de progresser.



## Accueil Péri-Scolaire (APS)

L'équipe d'animateurs accueille les enfants de l'accueil périscolaire à la Maison de l'Enfance, pour les deux écoles de la Chapelle des Marais (école publique Les Fifendes et école privée Sainte Marie).

Les enfants pourront s'amuser et se détendre dans les différents espaces de la Maison de l'Enfance.

Le petit-déjeuner et le goûter sont proposés aux enfants.

### Horaires :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

7h30 - 9h00 et 16h30 - 19h00.

Les mercredis : 7h30 - 9h00.

Dossier d'inscription disponible sur le site internet ou à la Maison de l'Enfance.

## Nouveaux rythmes scolaires :

### Temps d'Accueil Municipal

Depuis septembre 2014 à l'école publique Les Fifendes :

La Municipalité met en place un temps d'accueil **gratuit**, encadré par les ATSEMS, les animateurs de la Maison de l'Enfance et les intervenants extérieurs.

De 15h45 à 16h30, différents espaces sont proposés sur le site de l'école au cours de l'année aux enfants, en fonction des jours et de la météo.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h00 12h00	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire
12h00 13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	ALSH (12h à 19h)	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30 15h45	Temps scolaire	Temps scolaire		Temps scolaire	Temps scolaire
15h45 16h30	<p><b>TAM *€</b> <u>Maternelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Espace petites activités</li> <li>Espace motricité</li> </ul> <p><u>Elémentaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Espace devoirs</li> <li>Espace détente et jeux sur tables</li> <li>Espace jeux collectifs</li> <li>Espace informatique</li> </ul>	<p><b>TAM *€</b> 15h45 : <b>Multi-Sport</b> proposé par le Conseil Général 16h-17h</p> <p>Transport pris en charge par la municipalité de l'école vers le complexe sportif</p>		<p><b>TAM *€</b> <u>Maternelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Espace petites activités</li> <li>Espace motricité</li> </ul> <p><u>Elémentaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Espace devoirs</li> <li>Espace détente et jeux sur tables</li> <li>Espace jeux collectifs</li> <li>Espace Musique</li> </ul>	<p><b>TAM *€</b> <u>Maternelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Espace petites activités</li> <li>Espace motricité</li> </ul> <p><u>Elémentaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Espace devoirs</li> <li>Espace détente et jeux sur tables</li> <li>Espace jeux collectifs</li> <li>Espace Théâtre</li> <li>Espace lecture</li> </ul>

\*€Temps Accueil Municipal

**ATTENTION! Une fiche d'autorisation est à compléter** comprenant les numéros utiles, les personnes autorisées et une décharge de sortie. (Cette fiche a été distribuée avec le dossier d'inscription au restaurant scolaire et **reste téléchargeable sur le site internet ou disponible à la Maison de l'Enfance**).

Les enfants inscrits à l'**Accueil Périscolaire** sont pris en charge par les animateurs et transportés jusqu'à la Maison de l'Enfance à 16h15.

L'**Accueil de Loisirs des mercredis** fonctionne de 12h00 à 19h00 selon 3 formules :

- Repas uniquement (12h00-13h30 à la Maison de l'Enfance) au tarif unique de 5€.
- Midi + après midi (12h00 -17h30 avec la possibilité de bénéficier de l'accueil péricentre jusqu'à 19h00).
- Après-midi uniquement (13h30-17h30 avec la possibilité de bénéficier de l'accueil péricentre jusqu'à 19h00).

Inscriptions et renseignements complémentaires auprès de la **Maison de l'Enfance** : Tél. **02 40 53 90 75**.



Sylvie MAHE  
Solidarité  
Action Sociale  
Logement Social - Emploi

## ACTION SOCIALE

### Séniors en vacances 2014 - Beaulieu sur Dordogne



Rendez-vous  
**le 5 novembre à 14h00**  
Salle du Conseil Municipal  
pour la destination 2015.



### Succès du repas des aînés

Le Comité d'Entraide invitait jeudi 11 septembre, les aînés de la commune âgés de 70 ans et plus à une journée festive, organisée avec l'aide financière du CCAS.

120 convives étaient réunis à la salle polyvalente pour le déjeuner, suivi d'un après-midi dansant.

La médaille de la commune a été remise à l'aînée de la journée. Il s'agit cette année d'Antoinette BELLLOT.

Quelques informations ont été données par Sylvie MAHE, Maire-Adjointe :

- La semaine Bleue qui a eu lieu courant octobre, organisée par le CLIC, avec la projection du film à la salle Krafft « Les Vieux de la Vieille » en partenariat avec Ciné Marais et l'association Aidons-les pour le Téléthon,
- Le 26 novembre à 14h00, un après-midi dansant, animé par Joël MOREAU aura lieu à la salle polyvalente.



Antoinette BELLLOT entourée par Gérard RIVALLAND, président du Comité d'Entraide et Sylvie MAHE, Maire-Adjointe.



## EMPLOI

### VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI

Le Point Emploi regroupe de nombreuses informations liées à l'emploi, la formation et l'orientation et met à disposition divers services pour y accéder.

Géré par le CCAS, plusieurs services sont pris en charges et mis à disposition des demandeurs d'emploi de la commune :

#### > pour vos démarches administratives :

Internet, photocopies et affranchissement du courrier



#### > pour votre mobilité :

la carte Lila, des tickets Ty'Bus



#### Et aussi :

- > un accueil régulier et personnalisé
- > des outils à disposition : **ordinateur, téléphone, fax, photocopieur**
- > mise en relation avec les différents partenaires
  - Pour les - de 26 ans, **la Mission Locale** (sur rendez-vous une fois par semaine),
  - Pour les demandeurs d'emploi de + de 26 ans : **le Plie** (sur rendez-vous),
  - Pour les + de 18 ans : l'Association Intermédiaire **PACTES** (sur rendez-vous une fois par semaine)

### POINT EMPLOI - HORAIRES

Mardi, jeudi et vendredi de 9 h 15 à 12 h 15 • jeudi après-midi sur rendez-vous  
16 rue de la Brière - 44410 La Chapelle des Marais - Tél. 02 40 53 97 98 - E-mail : pointemploi@hotmail.com

### Attention, changement d'horaires POINT EMPLOI !

16 rue de la Brière - 44410 La Chapelle des Marais - Tél. 02 40 53 97 98 - Mail : pointemploi@hotmail.com  
**Horaires d'ouverture : mardi, jeudi et vendredi de 9 h 15 à 12 h 15 et le mardi après-midi sur rendez-vous.**

### Vous êtes un particulier et vous avez besoin d'un service à votre domicile!

Pour la réalisation de vos petits travaux de : ménage, repassage, jardinage, gardes d'enfants régulières ou baby-sitting vous pouvez aussi faire appel au Point Emploi.

- Celui-ci pourra vous :**
- mettre en lien avec différents candidats,
  - proposer un listing de structures de services à la personne,
  - informer sur les démarches à réaliser et sur le Chèque Emploi Service.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### LES ARMÉES RECRUTENT, POURQUOI PAS VOUS ?

VOUS ÊTES ÂGÉS ENTRE 16 ET 25 ANS. VOUS SOUHAITEZ VIVRE VOTRE MÉTIER CONCEVOIR ET AGIR. QUE VOUS SOYEZ DIPLÔMÉ OU NON, LES ARMÉES PROPOSENT CHAQUE ANNÉE ENVIRON 15000 POSTES À POURVOIR AU TITRE DE NOMBREUX MÉTIERS (MÉCANIQUE, ÉLECTRONIQUE, ÉLECTROTECHNIQUE, COMBATTANTS, TÉLÉCOMMUNICATION, SÉCURITÉ, PROTECTION, RESTAURATION, ADMINISTRATION, ETC.)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE CIRFA DE NANTES

16, rue des Rochettes - BP 41315 - 44013 NANTES CEDEX 1

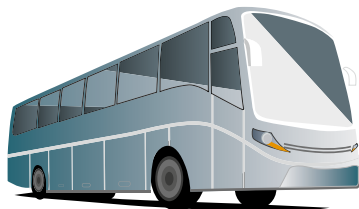
Tél. 02 28 24 20 40

cirfa.nantes@terre-net.defense.gouv.fr • cirfa.nantes@marine.defense.gouv.fr • cirfa.nantes@recrutement.air.defense.gouv.fr

## Voyage avec la STRAN pour les jeunes

Tout au long de l'année, pendant les vacances scolaires, le Centre Communal d'Action Sociale offre aux jeunes scolaires de la commune de 14 à 19 ans, la possibilité de faire un aller-retour **gratuit** vers Saint-Nazaire.

**Le jeune doit se présenter en personne** en mairie, muni d'une pièce d'identité, aux horaires d'ouverture.



## LOGEMENT

**Livraison de deux opérations immobilières publiques : (bailleur social Silène)**

- 13 rue des iris : 8 logements sociaux (locataires depuis janvier 2014)
- Clos des chênes : 10 logements sociaux, livraison fin d'année. Tous ces logements sont déjà attribués.



Il est désormais possible de saisir votre demande de logement directement par internet. Pour ce faire, un site spécifique a été mis en place :

[vosdroits.service-public.fr/R149.xhtml](https://vosdroits.service-public.fr/R149.xhtml)

Vous trouverez à suivre la procédure à effectuer pour l'enregistrement de votre demande, son actualisation et le suivi de votre dossier.

Vous avez toutefois toujours la possibilité de venir retirer un dossier en mairie qui se chargera de le transmettre aux bailleurs sociaux de Loire-Atlantique (Silène, Espace Domicile, Atlantique Habitations).





Nadine LEMEIGNEN  
Culture  
Tourisme - Patrimoine

## CULTURE

### Médiathèque

Rendez-vous culturels de la médiathèque Gaston Leroux.

### SPECTACLE JEUNE PUBLIC



Et si deux mains suffisaient  
pour tout dire:  
une main jaune pour dire le jour,  
une main noire pour dire le soir?



Le tout en chansons, en comptines  
et en histoires:  
Des histoires en boîte, emboîtées, à faire,  
défaire, refaire...  
Des histoires cache-cache où se perdre  
et se retrouver!

**Jaune et noir**  
**mercredi 3 décembre**  
**à 10h00 et 11h00**  
par Laurence Lechantre

Public: 18 mois - 4 ans  
Gratuit dans la limite  
des places disponibles.

Réservation conseillée:

Tél. 02 40 42 42 00 ou [mediatheque@chapelledesmarais.fr](mailto:mediatheque@chapelledesmarais.fr)



### Matinées et après-midi contées

Les prochaines dates, en compagnie de Karine  
(bibliothécaire jeunesse) seront disponibles  
sur le site internet de la médiathèque:



**Pour les 0/3 ans**

Découverte d'albums, comptines et jeux de doigts  
(durée 15-20 min), à 10h00 et 11h00.

**Pour les 3/6 ans**

Lecture d'albums et de contes  
(durée 30 min), à 10h00 et 11h00.

**Pour les 6/10 ans**

Lecture d'albums et de contes  
(durée 30-40 min), à 15h00.

**le mercredi**  
**GRATUIT!**



Renseignements et réservation  
02 40 42 42 00 ou [mediatheque@chapelledesmarais.fr](mailto:mediatheque@chapelledesmarais.fr)  
<http://mediatheque.gastonleroux.opdc3d.fr>

Karine,  
(en remplacement  
d'Anne-Cécile  
jusqu'au 31 décembre 2014)



## Rencontres musicales

### Dates à retenir pour la médiathèque Gaston Leroux en 2014 :

> Samedi 13 décembre à 11 h00 - L'Europe baroque

Un petit voyage en musique dans l'Italie, la France, l'Angleterre et l'Allemagne de la période baroque vous sera proposé aux sons du clavecin, de la flûte à bec et de la famille de la viole de gambe. Les grands maîtres du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles, Lully, Couperin, Dowland, Bach et bien d'autres encore seront évoqués au cours de ce rendez-vous rare qui nous permettra de goûter de très près au charme délicat des instruments rois de cette époque.

Christophe Gauche, clavecin - Isabelle Guillaud-Marec, flûte à bec - Damien Cotty, viole de gambe.



## Rencontre avec des œuvres d'art

**Papel'art**, c'est tout d'abord la volonté de présenter une sélection d'œuvres de la Collection de l'école des beaux-arts de Nantes sur le thème du papier, dans les médiathèques d'Herbignac et de La Chapelle des Marais. C'est aussi un ensemble d'actions en partenariat avec le collège d'Herbignac et quelques classes primaires des deux communes pour sensibiliser les plus jeunes à l'art contemporain. C'est également l'occasion pour les adultes de rencontrer un historien de l'art, Julien Zerbone, pour une discussion qui ne manquera pas de piquant : « Poésure et peintrie ».

Papel'art continuera en 2015 avec un prêt de livres d'artistes par le FRAC...

### Dates à retenir :

- > Exposition d'œuvres du 4 novembre au 17 décembre 2014.
- > Présentation des œuvres par France Pineau (médiatrice artothèque) le lundi 3 novembre de 16h15 à 17h00, pour les enseignants et professionnels de l'enfance.
- > Visite de l'exposition mardi 4 novembre à partir de 17h00 avec les explications de Karine (bibliothécaire), tout public.
- > Conférence-discussion avec Julien Zerbone (historien d'art), le samedi 15 novembre à 11h00.



### Rappels à propos du fonctionnement de la médiathèque :

Pour s'inscrire à la médiathèque, il faut présenter une pièce d'identité et remplir un formulaire d'inscription. C'est gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans, pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux. Pour les adultes habitant sur le territoire de la Carène, le tarif est de 10 euros et pour les adultes hors Carène 20 euros. Une fois l'inscription réglée, le prêt est gratuit pendant un an de date à date.

> **Les horaires d'ouverture** au public sont le mardi et vendredi de 16h30 à 18h30; le mercredi de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 13h00.

> **Les rendez-vous culturels** sont gratuits mais nécessitent parfois une réservation auprès des bibliothécaires :  
Tél. 02 40 42 42 00

Mail : [mediatheque@chapelledesmarais.fr](mailto:mediatheque@chapelledesmarais.fr)

> **Le catalogue de la médiathèque** ainsi que toute l'actualité de la médiathèque sont consultables en ligne :  
[mediatheque.gastonleroux.opac3d.fr](http://mediatheque.gastonleroux.opac3d.fr)

**Entrée libre**

La médiathèque est un **service public**,  
ouvert à tous !  
La consultation sur place est gratuite.



Nicolas BRAULT-HALGAND  
Vie Associative  
Sport - Événementiel

« La rentrée 2014-2015 a été un moment important pour nos scolaires et leurs parents. Mais cela, a été aussi, un rendez-vous essentiel pour la vie associative de notre commune.

En effet, pour plus de 50 associations marais-chapelaines ou du canton qui ont une pratique sur La Chapelle des Marais, le démarrage d'une nouvelle année d'activités et d'animations culturelles, sportives et sociales, mobilise de nombreuses et nombreux bénévoles.

L'organisation, les inscriptions, voire l'aménagement, l'accueil, l'accompagnement des jeunes et des moins jeunes, demandent du temps, de l'énergie et de la disponibilité.

Heureusement, pour faire vivre ce dynamisme associatif, nous pouvons compter sur les bénévoles.

La Municipalité accompagne aussi cet élan, à sa manière et avec ses moyens. Elle met tous les ans à disposition des

locaux, du matériel et du temps dégagé pour le personnel municipal. Elle accorde annuellement des subventions de fonctionnement lors des commissions municipales et validées lors d'un Conseil Municipal. Ces subventions aux associations permettent de pallier à certaines de leurs dépenses.

Plus de 50 000€ ont été attribués aux associations marais-chapelaines pour la saison 2013-2014.

Cette solidarité municipale souhaite valoriser les actions associatives qui accompagnent notre jeunesse et la formation des bénévoles, et qui développent le lien social à travers des événements et des manifestations sur notre commune.

*Au nom des membres de la Commission Vie Associative, Sport et Événementiel, je souhaite bon vent aux associations pour la nouvelle saison. »*

## LES RENCONTRES DE LA VIE ASSOCIATIVE

Les élu(e)s des commissions des salles et de la « Vie Associative - Sport - Événementiel » ont rencontré deux fois depuis cet été, les membres des bureaux des clubs sportifs de la commune.

La première rencontre a permis aux conseiller(ère)s municipaux(ales) d'échanger avec 20 associations sportives sur l'utilisation du complexe sportif: les réservations de salles, l'entretien des locaux, la sécurité des espaces,...

Le second temps a porté sur les subventions, où 12 trésoriers associatifs ont pu poser toutes les questions concernant le budget.

Il est important d'accompagner la vie associative, pas seulement sur les manifestations mais aussi sur des temps d'information et de formation. Nous proposerons en lien avec l'Office Municipale des Sports d'autres temps en 2015 sur des thèmes comme le bénévolat ou les responsabilités des Présidents.

Permanences de l'adjoint  
à la Vie Associative - Sport - Événementiel :  
Le samedi de 10h00 à 12h00  
sur rendez-vous.





## ÉVÉNEMENTIEL

### Festival de la Vannerie

#### Un événement estival important pour notre mémoire collective

Sensible à l'histoire de notre commune, à son patrimoine mais aussi à sa mémoire collective, la municipalité organise depuis douze ans en collaboration avec les associations marais-chapelaines et les services municipaux, le FESTIVAL de la VANNERIE au village de Mayun.

L'âme d'une commune, le socle fondamental, reste son histoire et sa culture qui se matérialise par son patrimoine encore bien visible aujourd'hui. En effet, sur notre commune, nous sommes riches de « petits patrimoines » : les fours, les puits, les moulins, ... qu'il nous faut préserver et respecter.

Mais nous sommes aussi riches de savoir-faire plus ou moins séculaires portés par nos ancêtres et aujourd'hui par nos anciens.

Ces savoir-faire font partie de notre mémoire collective et méritent d'avoir toute notre attention. La vannerie, en fait bien sûr partie. C'est pourquoi depuis douze ans des femmes et des hommes se mobilisent pour préparer, organiser et animer cette manifestation estivale. Cette mobilisation permet à chaque fois d'accueillir des vanniers de toute la France. Cette année, ils étaient 22 dont certains de la Chapelle des Marais.

Ces femmes, ces hommes qui se mobilisent sur un week-end, sont des bénévoles d'associations de la commune, des employé(es) des services municipaux et des élu(e)s du

Conseil Municipal, qui s'investissent, s'engagent pour vous proposer tous les ans un programme d'animations qui attire les petits comme les grands.

Cette année, Roger Herisset nous a présenté une conférence « à l'origine de la Vannerie en Bretagne » qui a réuni plus d'une trentaine de personnes, dans un espace prêté par la famille Sorin, habitante de Mayun. Les conteurs de Brière et Jean-Yves Bardoul nous ont enchantés avec leurs différents spectacles, permettant de réunir plus de 150 personnes dans le pré de Madeleine Hervy. Le samedi soir, un Fest-Noz réunissant les groupes Buhezek / le duo Tobie Sérot / Kendirvi ont fait danser plus de 200 participants.



Nous tenons à remercier particulièrement, les associations marais-chapelaines qui ont permis par leur investissement encore cette année, de faciliter l'organisation de cet événement : le Comité d'Entraide, le Secours Populaire, le Comité de Jumelage, l'Amicale laïque, le Coupis et l'Assistance Cibie Briéronne. Et nous remercions aussi le Parc de Brière et les nombreux habitants de Mayun, qui de par leur participation et leur compréhension pour les éventuels désagréments, ont permis que tout se déroule au mieux.

**Merci à toutes et à tous et vivement juillet prochain.**



Jean-François JOSSE  
Urbanisme  
Aménagement du Territoire  
Développement durable

## URBANISME

Le Conseil Municipal de la Chapelle des Marais a délibéré le 24 septembre 2014 afin d'exonérer les abris de jardin soumis à déclaration préalable de la Taxe d'Aménagement (part communale). Cette exonération sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Rappelons que **les abris de jardins** d'une surface planchée supérieure à 5 m<sup>2</sup> sont soumis à déclaration préalable.

Pour information, les travaux de **ravalement** de façade sont toujours soumis à autorisation (délibération du Conseil Municipal du 10 juillet 2014).



## ENVIRONNEMENT

### Acquisition de matériel pour le désherbage

Depuis plusieurs années maintenant, la commune de La Chapelle des Marais a décidé de réduire sensiblement l'utilisation des produits phytosanitaires. Depuis 2009, elle réalise notamment par le biais d'une prestation de service, un désherbage écologique avec la méthode « WAIPUNA » (eau chaude et additif biodégradable à base d'amidon de maïs et de noix de coco).

Par ailleurs, un plan de désherbage a été élaboré en 2012. À cette occasion, des agents communaux ont été formés sur des méthodes d'entretien plus respectueuses de l'environnement.

Enfin, afin de compléter cette démarche, les services techniques se sont récemment dotés de matériel pour le désherbage alternatif des voies et espaces publics communaux. Le coût global d'acquisition s'est élevé à 16036€ HT dont 80% ont été pris en charge par la Région et l'Agence de l'Eau.

Débroussailleur brosse métal



Désherbeur thermique



Balayeuse / désherbeuse





Gilles PERRAUD  
Voirie - Travaux  
Sécurité - Transports

## VOIRIE



### Travaux de curage

Le curage des fossés est indispensable pour favoriser le bon écoulement des eaux pluviales.

Compte tenu du linéaire important à traiter (environ une trentaine de km), tout ne peut pas être réalisé la même année. Aussi, la priorité est donnée à nos agents techniques pour les endroits jugés les plus problématiques.

Selon le budget voté, la Municipalité peut faire appel à un prestataire privé doté de matériel mieux adapté pour ce genre de travaux et ainsi permettre de traiter un linéaire plus important.

Par conséquent, cette année, 9 km supplémentaires seront réalisés par une entreprise.

## SÉCURITÉ

### Rappel aux automobilistes : les vélos peuvent emprunter les sens interdits...

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, sauf décision contraire de la municipalité, les cyclistes peuvent rouler en sens interdit dans les rues limitées à 30 km/h. C'est la conséquence d'un décret du 30 juillet 2008.

Pour votre sécurité, nous invitons les usagers à rester vigilants et respecter le code de la route.



### Signalisation horizontale : marquage résine et peinture routière.

Cette année, la Municipalité a entamé son programme pluriannuel de marquage résine (enduit à chaud). Bien que ce produit soit 2 fois plus cher que la traditionnelle peinture routière, sa durée de vie avoisine en moyenne les 5 ans ce qui permet de limiter sensiblement ce type d'intervention qui n'est pas sans risque pour les agents. Par comparaison, la peinture utilisée jusqu'à présent pour notre signalisation nécessite d'être refaite tous les ans.





## CARÈNE

### Un prêt à taux zéro pour devenir propriétaire

Vous souhaitez vous lancer dans l'achat de votre logement ? La CARÈNE peut vous aider à devenir propriétaire. Que vous achetiez un logement neuf, un logement ancien avec travaux, ou une maison à construire sur un terrain, vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, d'un prêt à taux zéro de la CARÈNE. Le prêt s'élève de 8000€ à 15000€ (nouvelles conditions à partir de janvier 2015) pour un achat dans l'ancien, et varie de 12000 à 25000€ pour un achat en neuf.

Ce prêt peut se cumuler avec d'autres aides : subventions pour les travaux d'économie d'énergie dans l'ancien, PTZ+ dans le neuf... Avant toute démarche, vous pouvez vous adresser à l'Association Départementale d'Information sur le Logement à Saint-Nazaire qui vous guidera utilement dans vos choix et pourra effectuer une simulation financière de votre projet.

#### Pour tout renseignement :

Tél. 02 72 27 51 07 - [www.agglo-carene.fr](http://www.agglo-carene.fr)  
ADIL : 02 40 66 80 29

## Vie de la commune

### Carte nationale d'identité :

Attention, si vous envisagez de partir en voyage, vérifier la validité de votre carte d'identité.

Si celle-ci est expirée ou arrive à expiration prochainement, il faut compter un délai de deux mois pour le renouvellement.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.



#### La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (àus de 18 ans).

#### L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concernées :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures,
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION !** Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Il vous est conseillé de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr>

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

### Élections départementales et régionales (mars et décembre 2015) :



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, notre commune compte 3903 habitants (source INSEE). Comme le prévoit le code électoral, chaque électeur devra présenter obligatoirement au moment du vote sa carte électorale et un titre d'identité lors des prochaines élections en 2015. La liste des titres valables est établie par arrêté du Ministère de l'Intérieur et est consultable sur le site internet de la commune.

#### À noter : avant le 31 décembre 2014 :

- > MARAIS-CHAPELAINS, pensez à nous signaler toute modification (changement d'adresse, état-civil).
- > Nouveaux MARAIS-CHAPELAINS, pensez à vous inscrire en mairie, muni de votre carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile (facture eau, électricité, téléphone...) de moins de 3 mois.



## Les petites Frimousses

L'association Les Petites Frimousses a été créée en janvier 2001. Elle regroupe les assistantes maternelles de la Chapelle des Marais et de Missillac.

Le but est de se rencontrer une fois par trimestre pour échanger et s'informer sur leur métier.

Elle est composée de 23 adhérentes.

Une activité bricolage a été créée depuis deux ans, les assistantes maternelles se retrouvent une fois par mois le lundi matin à la Maison de l'Enfance.

Comme chaque année, elle organise une matinée récréative à Noël avec les enfants dont elles ont la garde.

Quelques assistantes maternelles participent au spectacle de Noël organisé par le Ram.

**Les assistantes maternelles peuvent adhérer à l'association Les Petites Frimousses en contactant :**

- > M<sup>me</sup> Sébilo Denise (Trésorière) : 02 40 66 87 84
- > M<sup>me</sup> Perraud Marie-Thérèse (Secrétaire) : 02 40 66 85 07
- > M<sup>me</sup> Guihard Maryline (Présidente) : 02 40 53 24 73

Sortie à Tropical Parc à St Jacut les Pins en juillet 2014.

## Ciné Marais

La saison cinématographique redémarre!

Voici le planning des séances pour 2014 / 2015 :

Adultes : 26/09, 24/10, 21/11, 19/12, 23/01, 20/02, 27/03, 24/04, 22/05 et 26/06.  
Séances à 14h30 et 20h30.  
Séance supplémentaire « semaine bleue » le 22/10 à 14h30.

Enfants : 24/09, 23/10, 19/11, 18/12, 29/12, 21/01, 19/02, 25/03, 23/04, 20/05 et 24/06.  
Séances à 14h30.

Les nouveaux tarifs, communiqués par « Familles Rurales », notre fédération de rattachement, sont les suivants :

Adultes (non adhérents) : 5€  
(adhérents) : 3€  
Enfants (- 14 ANS) : (non adhérents) : 3€  
(adhérents) : 2€

Ecoles : 2,50€

Le montant de l'adhésion à Familles Rurales est de 25€, la carte est valable pour la famille (Parents et Enfants).



*Nous rendons un hommage tout particulier à Marie ROY-LAMOUREUX qui est partie vers d'autres aventures et sans qui CINÉ-MARAIS n'aurait pu voir le jour.*

*Marie, merci pour ta disponibilité et ton implication, belle mer et bon vent!*

*Merci à nos fidèles spectateurs, nous comptons sur vous, encore plus nombreux, et .....  
VIVE LE CINÉMA!*



# Vie des associations de la commune



## L'Amicale Laique

La fête de l'école « Les Fifendes » a eu lieu le 28 juin 2014.

L'Amicale Laique remercie chaleureusement toutes les personnes, entreprises et commerçants qui ont participé à cette fête, par leur présence active ou par leurs dons de lots, qui ont fait beaucoup d'heureux.

## Le fan Club Pascal Danel

Dimanche 7 septembre, le chanteur Pascal Danel, et ses musiciens, invités par son Fan-club, ont offert un spectacle de qualité à la salle Krafft. Le public a repris en chœur les chansons du célèbre interprète des *Neiges du Kilimandjaro* et de *la Plage aux Romantiques* ainsi que quelques chansons de son parrain Gilbert Bécaud. Pascal Danel, qui vient de sortir un nouvel album *Putain d'Etoile*, a été ébloui par la salle Krafft qu'il a trouvé magnifique et d'une résonance exemplaire. Il s'est promis de revenir dès l'année prochaine dans notre ville.



Jacques Thébault (président de l'association) et le nouveau four.



## ADAMAC

L'association pour le développement des activités manuelles, artistiques et culturelles (ADAMAC) a fait sa rentrée. L'atelier poterie regroupe cette année 34 adultes qui peuvent se retrouver tous les jours de la semaine dans leur local communal de la Perrière. On y travaille la terre, la faïence, la porcelaine, le grès soit en modelage soit en tournage. La cuisson au raku est par ailleurs pratiquée. Des projets sont à l'étude: stages pour les enfants aux vacances de Noël et exposition en mai.

La peinture sur soie est aussi proposée tous les lundis de 13h45 et 16h30.

Renseignements et contacts au 02 40 53 95 17.

## DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTION 2015

Nous vous informons que les dossiers de demandes de subventions seront à retirer en mairie à partir du 8 décembre 2014 à l'accueil ou téléchargeables sur le site internet de la commune.

Il sera déposé complété **avant le samedi 17 janvier 2015.**

## 3<sup>e</sup> trimestre 2014



### Nous leur souhaitons la bienvenue :

- |                   |                   |                            |
|-------------------|-------------------|----------------------------|
| ■ Inaya MOUACI    | ■ Youna PERAIS    | ■ Pauline TARQUINJ         |
| ■ Manon BERNARD   | ■ Kalvin KERVICHE | ■ Anaé TATARATA            |
| ■ Liyana PINEL    | ■ Gabin GERVOT    | ■ Lola BOUVIER             |
| ■ Pierre TERRIEN  | ■ Malone TEFFAUT  | ■ Zély BORGHÉSI            |
| ■ Tom BLANCHARD   | ■ Raphaël GAUTIER | ■ Mael PAILLARD            |
| ■ Anna DOS SANTOS | ■ Albin DEPELCHIN | ■ Kaitline HELBERT CHAPRON |

### Ils se sont mariés :

- |                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| ■ Barbara LEGO et Gaël BERNARDIN     | ■ Marie GUIHARD et Damien VINCE          |
| ■ Dany AUBRY et Yohann HAINAUT       | ■ Stéphanie BERTHO et Yann-Yves SARZEAUD |
| ■ Julie AUTRET et Baptiste MAHÉ      | ■ Emilie OLIVAUD et Florian GOURET       |
| ■ Lydie LE MOULLEC et Alfred CHARLES | ■ Laurence HALGAND et Régis LE PORT      |
| ■ Karine CERVERA et Gaëtano AGARICO  | ■ Laëtitia GUIHARD et Ludovic DURAND     |

### Ils nous ont quittés :

- |  |   |
|--|---|
| ■ Robert BROCHARD,<br>80 ans, 3 rue des Ecobuts            | ■ Gilles PEZERON,<br>50 ans, 88 rue de la Rivière           |
| ■ Frédéric MOURRAIN,<br>40 ans, 5 rue du Rua               | ■ Albert TACONNET,<br>92 ans, 47 rue de Penlys              |
| ■ Daniel MARZELIERE,<br>66 ans, 71 rue du Fossé Blanc      | ■ Armand BELLIOU,<br>74 ans, 88 rue de Ranretz              |
| ■ Seghir SEKRI,<br>71 ans, 8 rue de la Perrière            | ■ Micheline GLACHANT,<br>73 ans, 47 rue de Penlys           |
| ■ Denise TERRIEN, veuve SABOT,<br>93 ans, 47 rue de Penlys | ■ Augusta HERVY, veuve BELLIOU,<br>78 ans, 53 rue du Bossis |
| ■ Ida HERVY veuve BELLIOU,<br>94 ans, 14 rue de Ranretz    | ■ Marie BERTHO, veuve JOSSE,<br>93 ans, 47 rue de Penlys    |
| ■ Jacky LONINI,<br>56 ans, 74 rue de la Saulzaie           | ■ Gilbert SEBILOU,<br>53 ans, 38 rue de la Pierre Hamon     |



## /SOCIAL/

- **Assistance sociale** : M<sup>me</sup> BOUTOUX : permanence le mardi en mairie uniquement sur rendez-vous : Tél. 02 40 88 10 32
- **Mission locale de St-Nazaire** : (M. PERON)  
tous les vendredis de 9h00 à 12h00 sur rdv.  
Tél. 02 40 22 50 30 - Bureau assistante sociale.
- **CAF - mairie d'Herbignac** : tous les mercredis après-midi de 14h00 à 16h00 (sauf vacances scolaires).  
Tél. 0 820 25 44 10 (0,112€ la mn) - www.caf.fr
- **CRAM des Pays de la Loire** : www.cram-pl.fr  
Tél. 39 60 pour prendre rendez-vous.
- **Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)** :  
Le jeudi de 13h30 à 17h00  
en mairie (entrée côté jardin) sur rendez-vous.  
Tél. 02 40 42 19 27 ou 06 86 44 68 81 - ram@herbignac.com
- **ADAR (Aide à domicile en Activités Regroupées)** :  
M<sup>me</sup> CRAHÉ : 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois  
de 10h00 à 12h00 en mairie.  
Tél. 02 51 76 66 04 - Mail : c.crahe@adar44.com
- **ADDEVA 44** : 1<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois  
de 14h00 à 17h00 en mairie.
- **Secours Populaire** : tous les mercredis de 13h30 à 14h30  
et les samedis de 10h00 à 11h30 au complexe sportif.  
Tél. 06 59 89 81 14
- **C.E.D.I.F.F. - C.I.D.F. (droit de la famille, santé et vie relationnelle, vie pratique et associative)** :  
permanence juridique sans rendez-vous, le 3<sup>e</sup> jeudi du mois  
de 14h00 à 17h00 au centre médico-social.  
5 place de l'Eglise à Pontchâteau.

## /DIVERS/

- **Office de Tourisme de Brière** : 02 40 66 85 01  
www.parc-naturel-briere.fr
- **C.A.RE.N.E** : amélioration de l'habitat 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundi  
de chaque mois de 13h30 à 14h30 en mairie.

## /SANTÉ/

- **Cabinet médical : 33 bd de la Gare** :
  - Médecins :  
Dr Ovidiu IUHAS : 02 40 53 25 25  
Dr Sébastien CORNU : 02 40 53 15 16
  - Infirmières :  
Marie-Anne MALAPANOS, Elise DINICU : 02 40 53 91 91
  - Podologue :  
Johanne RIVALLAND :  
Tél. 02 40 91 93 23
- **Dentistes** :  
Gwenaëlle GAUDICHEAU, Christine MAHÉ,  
Philippe GOMBOURG :  
18 rue du Lavoir - Tél. 02 40 53 22 64
- **Kinésithérapeutes** :  
Ghislaine LE BERRE, Charline-Emilie HAMON :  
14 rue des Ecluses - Tél. 02 40 53 93 00  
Daniel GRES, Dorothe BOURDEAUT : 4 rue du Lavoir  
Tél. 02 40 53 20 45
- **Orthophoniste** :  
Rachel THOBY-SOLÉAN : 19 rue de la Saulzaie  
Tél. 02 40 88 67 73
- **Ostéopathes** :  
Antoine ALLAIN : 06 76 89 49 37  
Gaëlle DUCLOS : 06 50 78 63 44  
Cabinet médical, 33 bd de la Gare  
Daniel GRES - 4 rue du Lavoir - Tél. 02 40 53 20 45
- **Pharmacie** :  
SAUZEREAU, ETOUBLEAU : 02 40 53 20 51  
25 rue du Lavoir.
- **Service Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)**
  - Pédiatre : M<sup>me</sup> le Dr VAN WORMHOUDT
  - Puéricultrice : M<sup>me</sup> BROUSSARD
  - Permanence de la puéricultrice :  
Le mardi matin sur rendez-vous au 02 40 88 10 32  
à la mairie.  
Consultations d'enfants le jeudi après-midi avec le pédiatre  
(uniquement sur rendez-vous) au 02 40 88 10 32.
- **Ambulance** : Presqu'île Secours au 02 51 76 97 97  
1 rue des levées Miraud

**Pour consulter un médecin de garde, contacter la régulation au 02 97 68 42 42.**

Un accès non régulé pourrait ne pas être remboursé.

En semaine de 20h00 à 8h00, du samedi 13h00 au lundi 8h00 les jours fériés  
pour les urgences vitales : 15 ou 18





# Permanences et services

## /MAIRIE DE LA CHAPELLE DES MARAIS/

### ■ Ouverture au public :

Lundi et jeudi : 9h00 - 12h00.  
Mardi et mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00.  
Vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00.  
Samedi : 10h00 - 12h00 (permanence état-civil).

44410 - 16 rue de la Brière  
Tél. 02 40 53 22 02 - Fax : 02 40 53 24 97  
Site : [www.lachapelledesmarais.fr](http://www.lachapelledesmarais.fr)

### ■ Cadastre / Urbanisme :

Pour vos recherches ou renseignements,  
merci de prendre rendez-vous en mairie.

## /MAISON DE L'ENFANCE/

54 boulevard de la Gare - Tél. 02 40 53 90 75

## /MÉDIATHÈQUE «GASTON LEROUX»/

Rue de Penlys - Tél. 02 40 42 42 00  
<http://mediatheque.gastonleroux.opac3d.fr>  
[mediatheque@chapelledesmarais.fr](mailto:mediatheque@chapelledesmarais.fr)

Ouverture le mardi de 16h30 à 18h30.  
Le mercredi de 10h00 à 13h00 et 14h30 à 18h30.  
Le vendredi de 16h30 à 18h30.  
Le samedi de 10h00 à 13h00.

## /POINT EMPLOI/

Ouvert le matin, mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 12h15.  
Le mardi après-midi sur rendez-vous.  
Tél. 02 40 53 97 98 - [pointemploi@hotmail.com](mailto:pointemploi@hotmail.com)

## /JOURS DE COLLECTE ET ENCOMBRANTS/

### Collectes des ordures ménagères :

Tous les jeudis, à partir de 13h30 - Tél. 0 810 110 570

### Collectes des bacs jaunes :

Un jeudi sur deux, à partir de 5h00 du matin.

### Collectes des encombrants : 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois.

ATTENTION : l'inscription est obligatoire, téléphoner  
au 0 800 393 395 au plus tard la veille avant midi.

## /PERMANENCES DES ÉLUS/

### ■ Franck HERVY

Maire : le mercredi de 16h30 à 18h00 (sur rendez-vous).  
Conseiller Général du Canton d'Herbignac :  
La Chapelle des Marais (02 40 53 22 02),  
Assérac (02 40 01 70 00),  
Saint-Lyphard (02 40 91 41 08),  
Herbignac (02 40 88 90 01) : sur rendez-vous.

### ■ Marie-Hélène MONTFORT

1<sup>re</sup> Adjointe  
Finances/Administration Générale / Communication :  
uniquement sur rendez-vous.

### ■ Jean-François JOSSE

Adjoint Urbanisme / Aménagement du territoire /  
Développement durable :  
vendredi de 15h00 à 17h00 sur rendez-vous.

### ■ Sébastien FOUGÈRE

Adjoint Enfance / Jeunesse / Vie scolaire :  
uniquement sur rendez-vous.

### ■ Sylvie MAHE

Adjointe Solidarité / Action Sociale /  
Logement social / Emploi :  
mardi de 10h00 à 12h00  
sur rendez-vous.

### ■ Gilles PERRAUD

Adjoint Voirie / Travaux / Sécurité / Transports :  
mardi de 16h00 à 18h00 sur rendez-vous.

### ■ Nadine LEMEIGNEN

Adjointe Culture / Tourisme / Patrimoine :  
mercredi de 16h30 à 18h00 sur rendez-vous.

### ■ Nicolas BRAULT-HALGAND

Adjoint à la Vie Associative / Sport / Événementiel :  
samedi de 10h30 à 12h00 sur rendez-vous.

# Manifestations

(Sous réserve de modifications par les associations)

## Novembre 2014

- Vend 7 **Soirée Téléthon** avec l'association ARMG - salle Krafft à 20 h30
- Sam 8 **Soirée Téléthon** avec l'association ARMG - salle Krafft à 20 h30
- Dim 9 **Après-midi Téléthon** avec l'association ARMG - salle Krafft à 14 h30
- Mar 11 **Cérémonie** du 11 novembre - centenaire
- Mer 12 **Don du sang** de 16h30 à 19h30 - salle polyvalente
- Mer 19 **Séance Cinéma** à la salle Krafft à 14 h30 organisée par Ciné Marais
- Vend 21 **Séances Cinéma** à la salle Krafft à 14 h30 et 20 h30 organisées par Ciné Marais

## Décembre 2014

- Mer 3 **Spectacles de contes** «Jaune et Noir» par Laurence Lechantre - Médiathèque - à 10 h00 et 11 h00  
Pour les tout-petits (0 à 3 ans)
- Les 6 et 7 **Téléthon** organisé par «Aidons Les » et plusieurs associations de la commune au complexe sportif
- Sam 13 **Rencontres Musicales** L'Europe Baroque - Tout public - à la Médiathèque Gaston Leroux à 11 h00
- Jeu 18 **Séance Cinéma** à la salle Krafft à 14 h30 organisée par Ciné Marais
- Vend 19 **Séances Cinéma** à la salle Krafft à 14 h30 et 20 h30 organisées par Ciné Marais
- Lundi 29 **Séance Cinéma** à la salle Krafft à 14 h30 organisée par Ciné Marais

## Janvier 2015

- Mer 21 **Séance Cinéma** à la salle Krafft à 14 h30 organisée par Ciné Marais
- Vend 23 **Séances Cinéma** à la salle Krafft à 14 h30 et 20 h30 organisées par Ciné Marais

## Février 2015

- Jeu 19 **Séance Cinéma** à la salle Krafft à 14 h30 organisée par Ciné Marais
- Vend 20 **Séances Cinéma** à la salle Krafft à 14 h30 et 20 h30 organisées par Ciné Marais

LE CINÉMA  
ÇA DÉCHIRE !

Médiathèque  
GASTON LEROUX

**Téléthon**